

ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS DANS LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LE BILAN DE COMPETENCES

COMPETENCE VISEE

Mener des bilans de compétences en respectant la méthodologie et la déontologie propres au dispositif

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Définir les objectifs et identifier les besoins formulés
- ✓ Connaître le cadre légal du bilan de compétences et les modalités administratives
- ✓ Réaliser un bilan de compétences en respectant les 3 phases du dispositif
- ✓ Mener des entretiens en instaurant une écoute active et un climat de confiance
- ✓ Adapter le dispositif au handicap d'un bénéficiaire
- ✓ Analyser les compétences acquises et les potentiels grâce à différentes techniques de questionnement
- ✓ Utiliser les outils psychométriques permettant d'identifier les compétences et motivations des individus
- ✓ Élaborer le plan d'action du projet professionnel
- ✓ Rédiger le rapport de synthèse du bilan de compétences

PROGRAMME

JOUR 1 (matin)

Accueil, introduction et tour de table

1. LE CADRE D'INTERVENTION

- Les différents dispositifs d'accompagnement : finalités, objectifs, déroulement, modalités
- Historique du Bilan de compétences
- Dispositions légales et réglementaires
- Règles déontologiques
- Les financements à dispositions des bénéficiaires
- L'entretien de bilan ; cadre, modalités
- La structure de l'accompagnement (les différents rendez-vous)
- Concevoir sa méthodologie d'entretien
- L'entretien : la posture du consultant / du conseiller
- Les clés de l'écoute active

Validation des acquis : QCM

JOUR 1 (après-midi)

2. L'ENTRETIEN DE DIAGNOSTIC : PHASE PRELIMINAIRE

- La prise de contact
- L'analyse de la (des) demande
- Définir les objectifs de l'entretien d'accompagnement
- L'analyse de la motivation de l'individu et de son auto-positionnement par rapport au projet
- Identifier et analyser la situation personnelle et professionnelle de l'interlocuteur
- Connaître les différents handicaps et les compensations possible pour mener le bilan de compétences
- Présenter au bénéficiaire les aides et acteurs en cas de handicap
- Appréhender le contexte environnemental
- Le déroulement
- La proposition de travail
- Les adaptations possibles selon le contexte et les objectifs du bénéficiaire

Validation des acquis : mise en situation et études de cas



JOUR 2 (matin)

3. ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE D'INVESTIGATION

- Le 1^{er} rendez-vous : réactualisation de l'objectif et élaboration du plan de travail
- Diagnostic et analyse du profil
- Le démarrage et les études de leviers pour l'individu : différents outils
- Analyser les passerelles entre le projet professionnel et les postes disponibles dans l'organisation ou dans l'environnement externe
- Analyse du poste de travail
- Analyse des contraintes liées au handicap et des compensations sur un poste de travail

JOUR 2 (après-midi)

- L'analyse des motivations personnelles
- Les entretiens d'investigation
- Le portefeuille de compétences
- Étape des leviers : méthode et outils
- Techniques de questionnement
- Les différents tests de profil : finalités et utilisation
- Étude de tests : la personnalité
- Test HOLLAND, STRONG
- Étude de tests : l'analyse de profil (RIASEC)
- D'autres tests internalisés et externalisés
- La plateforme Central Test

INTER-SESSION : mise en place de l'accompagnement et premiers entretiens

Validation des acquis : mise en situation et études de cas

JOUR 3 (matin)

- Retours d'expériences
- Analyse des tests et questionnaires
- Approfondissement sur les tests psychotechniques
- L'entretien de restitution des tests et questionnaires

Validation des acquis : mise en situation : utilisation des tests et questionnaires

JOUR 3 (après-midi)

- L'élaboration du projet : l'analyse des scénarios
- Construction du projet : méthode et outils
- Amener le bénéficiaire à hiérarchiser les orientations possibles
- Élaborer une cartographie des compétences acquises et transférables
- Détecter les potentialités non exploitées.
- Les outils d'accompagnement : base de données, fiches métiers, forum etc...
- Les aides possibles pour les personnes en difficultés et typologie des difficultés pouvant être rencontrées
- Les enquêtes métiers et leur questionnaire

Validation des acquis : exercice écrit

4. ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE DE CONCLUSION

JOUR 4 (matin)

- Les différents plans d'action
- Repérer les contraintes à la réalisation des projets
- Identifier les différentes actions possibles pour l'évolution professionnelle : reconversion, formation, VAE...

JOUR 4 (après-midi)

- La synthèse : matrice et co-élaboration
- L'entretien de restitution de synthèse
- Organiser le suivi du plan d'action mis en place en anticipant les risques d'écarts entre les objectifs et le réalisé

INTER-SESSION : suite des entretiens et rédaction de la synthèse

Validation des acquis : études de cas et rédaction d'une synthèse



JOUR 5 (matin)

- Retours d'expériences
- Analyse des plans d'action et des synthèses
- Suivi à mettre en place avec le bénéficiaire

JOUR 5 (après-midi)

4. ACCOMPAGNER L'INDIVIDU SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

- Les recherches spécifiques : marché d'emploi (outils)
- Les recherches spécifiques : marché de la formation (outils)
- Les outils de repositionnement : le CV
- Les outils de repositionnement : Se repositionner en toute légitimité

Validation des acquis : correction d'un CV

JOUR 6 (matin)

5. L'ENVIRONNEMENT DU CONSULTANT

- Le dossier administratif du bilan de compétences (émargement, attestation de suivi, convention de formation...)
- Les centres de bilans de compétences
- Les différents statuts des indépendants
- Les CEP
- Les utilisations du bilan de compétences en entreprise
- Le référentiel Qualiopi

Validation des acquis : QCM

JOUR 6 (après-midi)

6. SYNTHÈSE DE LA SESSION

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement.
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant.
- Élaboration d'un plan personnel de progrès.
- Préparation à la soutenance de certification

Évaluation et clôture

- **Entretien téléphonique avec un référent QUALIOPi sur demande** (inclus dans la formation : 1h)
- **OPTION : inscription aux ateliers d'analyse de PRATIQUE** (tarif sur demande)

MODALITES EVALUATION

Épreuve d'évaluation : Mise en situation réelle sur un accompagnement individuel avec le bilan de compétences réalisé en amont de la soutenance orale durant laquelle le jury interrogera le candidat sur ses connaissances du bilan de compétences et sur ses capacités d'adaptation au public.

Le candidat mène un accompagnement en bilan de compétences sur la personne de son choix en suivant les étapes suivantes :

- Un entretien préliminaire
- Un entretien d'investigation (il est possible de mener deux entretiens si le candidat le juge nécessaire)
- La passation de tests psychotechniques (tests ne nécessitant pas d'habilitation spécifique) et un entretien de restitution à la suite de l'analyse des résultats des tests et questionnaires
- Un entretien de restitution de synthèse

Le candidat rédige un compte-rendu pour chacune des trois phases du bilan de compétences et la synthèse du bilan de compétences.

Enfin, le candidat présente l'accompagnement mené ainsi que les rapports produits, lors de la soutenance orale réalisée devant le jury d'évaluation. Il justifie alors ses choix à l'oral et répond aux questions des membres du jury. La soutenance dure environ 60 minutes.

- ✓ Évaluation « à chaud » à l'issue de la formation (satisfaction)
- ✓ Évaluation « à froid » à 6 mois pour valider la mise en place des compétences sur le poste de travail le cas échéant.



Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Une "formation-action" alternant théorie et mises en situation permettant de s'approprier rapidement les clés et les outils pour accompagner les individus en bilan de compétences.
- ✓ Formation centrée sur les besoins et problématiques de chaque participant recensés en amont
- ✓ Remise de matrices de tests, grilles d'entretien, outils libres d'utilisation...
- Remise d'un document de synthèse et d'une attestation de formation
- Évaluation des attentes et des acquis en amont
- Évaluation des compétences et de la formation à la fin de la session – suivi post-formation

DUREE

6 JOURS (42 heures) en présentiel

PREREQUIS

Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle, dont au moins une expérience dans les ressources humaines (RRH, recrutement...) ou dans l'orientation et l'accompagnement des individus (coaching, conseiller en orientation, consultant en bilan de compétences...)

Modalités de vérification du prérequis : Dossier de candidature avec demande des pièces justificatives et entretien.

PUBLIC VISE

La certification « Accompagner les individus dans leur évolution professionnelle avec le bilan de compétences » s'adresse à des professionnels de l'accompagnement et des ressources humaines qui ont besoin d'utiliser le bilan de compétences pour améliorer leur pratique : conseillers en insertion et orientation professionnelle, consultants RH, DRH et responsables formation, psychologues du travail, chargés de recrutement...

Ces professionnels peuvent exercer soit en indépendants, soit au sein d'organismes publics tels que AFPA, Pôle emploi, le réseau des CIBC, OPCO mais aussi privés tels que des cabinets de conseil en recrutement et des entreprises souhaitant mettre ne place une GPEC au sein de leur structure.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 3 à 8 participants

TARIF INTER-ENTREPRISES

2 400 € H.T.



FINANCEMENT ET MODALITES DE REGLEMENT

- Entreprise (Plan de développement des Compétences) : règlement 30 jours à réception de facture
 - Financement personnel : règlement en 3 mensualités par virements bancaires
-

REFERENT

Référent pédagogique et administratif : Maei CATILLON maei.catillon@interactif.eu 01 47 23 84 20

PROFIL FORMATEUR

Formateur senior avec plus de 10 ans d'expérience dans l'accompagnement des individus (consultant en bilan de compétences)

LIEU DE REALISATION

2 avenue Marceau 75008 PARIS

Possibilité de session en distanciel synchrone (visioconférences)

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation des moyens : Support projeté adapté mis à disposition sur un ordinateur portable individuel pour les personnes malvoyantes, utilisation possible de l'application AVA pour les personnes malentendantes, rythme adapté et fauteuil ergonomique limitant la fatigabilité.

DELAI D'ACCES

Possibilité de s'inscrire jusqu'à 11 jours ouvrés avant le démarrage dans la limite des places disponibles

